

Château « des Célestins »
à Colombier-le-Cardinal



*Château « des Célestins »
à Colombier-le-Cardinal*



Château « des Célestins »

à Colombier-le-Cardinal

Période de construction 4^{ème} quart du XVII^{ème} siècle.

Le château-monastère de Colombier-le-Cardinal existait déjà au XII et XIII en tant qu'important point de défense et de refuge. Il était la possession de la famille Malatour-Colombier d'Ay. Le château de Colombier est lié à la famille de Bertrand de Colombier dont 2 membres sont devenus de riches cardinaux. Le second né en 1299 s'était fait construire à partir de 1339, mais en 1361, il l'a fait transformer en couvent pour des religieux Célestins. Le monastère a eu l'avantage de pouvoir gérer les personnes environnantes jusqu'à sa fermeture en 1778. Selon ses vœux testamentaires une communauté de religieux Célestins est établie au château à sa mort en 1361.

La partie la plus ancienne est la Tour Carrée qui date du XIV. Les autres bâtiments de cette époque ont été remplacés en 1765 par 3 grands bâtiments disposés en « U ». L'aile sud est la plus remarquable avec ses 100 mètres de long sur 4 niveaux. Côté terrasse on peut y découvrir un immense sous-sol voûté sans cloison ni piliers. Le rez-de-chaussée compte 2 pièces classées monuments historiques, une « Salle du Conseil » du plus de 150 m² dotée d'un remarquable plafond à la Française à 5 mètres de hauteur et l'ancien « Salon à Manger » décoré de peintures murales. Le 1^{er} étage abritait des chambres de 4 mètres de hauteur. Le 2^{ème} étage abrite des combles mansardés. L'aile Est tout aussi longue a été réaménagée en

locaux modernes plus fonctionnels, cuisine, réfectoire, salle de réunion, bureaux, chambres.

A l'heure des guerres de religion, dans les années 1560 les huguenots détruisent le monastère de Colombier, alors véritable quartier général et refuge des catholiques. Après l'édit de pacification de Nantes en 1585, le monastère est reconstruit presque entièrement en 1655. Puis l'ordre des Célestins ne se conformant pas aux règles de Saint Benoît, leur fondateur, est supprimé en 1773. Le château-couvent des Célestins de Colombier est alors fermé en 1778.

En 1790 les bâtiments du château des Célestins sont vendus comme biens nationaux aux frères Monneron, puis en 1859 le château et les terrasses attenantes sont vendus à la famille Barou de La Lombardière de Canson.

Depuis sa fermeture en 1778 le monastère des Célestins a connu diverses vicissitudes. Racheté aux enchères publiques en 1790, il a été rapidement revendu, puis une filature de coton s'y est installée en 1798. La filature ayant brûlée en 1820 le site a connu un nouveau rachat en 1859, une situation plus durable avec la famille Barou de La Lombardière de Canson qui a restaurée notamment l'aile sud. Puis à partir de 1961 la société Saint Gobain y fait un centre de vacances. En 1982 le Département a racheté et en confie la gestion aux Familles Rurales, mais en 1998, un lourd déficit met fin à l'expérience. Le site est fermé en 2008. Sur les 8000 m² bâtis, seule la partie « ferme » (au nord ouest) été rachetée par la communauté Vivarhône. En 2015 des ventes de terrain étaient en projet pour la création d'hébergements pour les visiteurs du Safari Parc.